



Nous avons vécu un été sportif, allons nous vivre une année sportive? Bien évidemment ce n'est pas d'athlétisme ou de natation auxquels je fais référence mais bien de politique. En effet, une nouvelle équipe gouvernementale est au travail mais l'éclatement des forces politiques en trois blocs présage des difficultés à

asseoir un projet social, économique et politique abouti. Il ne serait d'ailleurs pas exclu que nous soyons rappelés aux urnes l'année prochaine.

Dans cette période de gouvernance inédite sous la 5ème République, les élus locaux que nous sommes jouent un rôle important dans la stabilité de notre République et assurent des fonctions primordiales pour la continuité de l'action publique. Pour autant, et comme en 2023, les dépenses de fonctionnement de notre commune augmentent (Hausse des achats courants, augmentation des coûts de l'énergie sur les premiers mois...). Sans compter toutes les obligations normatives et bureaucratiques que l'Etat impose aux collectivités.

Des ministres ont beau jeu de mettre en cause, de façon grossière, la dérive des comptes publics dont les collectivités locales seraient en partie responsables. C'est méconnaître la « règle d'or » qui impose que les finances locales soient obligatoirement à l'équilibre (dépenses = recettes). Bref, il nous est interdit de voter un budget en déficit.

Au-delà des aspects purement budgétaires, la commune de Daours est pleinement engagée dans le soutien aux associations qui proposent de nombreuses activités auxquelles vous pouvez vous inscrire. On recense aujourd'hui pas moins de 10 activités toutes les

semaines. A ce propos, une nouvelle association a vu le jour cet été, l'association de TWIRLING BATON . Elle propose ses activités tous les mercredis de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes. N'hésitez pas à aller les rencontrer.

La mairie, par l'attribution de subventions et d'autorisations d'occupation de l'espace public et des locaux participe à toute cette dynamique.

Pour connaître toutes les activités proposées, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

En cette fin d'année, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors des diverses manifestations qui se profilent : commémoration du 11 novembre, repas de fin d'année, Noël de l'école, distribution des colis de Noël. Tous ces temps conviviaux sont ouverts à toutes celles et tous ceux qui souhaitent passer un moment agréable. C'est avec beaucoup de plaisir que nous pourrons nous y rencontrer.

Enfin, je souhaite également rappeler l'importance de la mobilisation pour « Octobre Rose ». La sensibilisation et la vigilance à l'égard du cancer du sein sont essentielles car plus le diagnostic est effectué suffisamment tôt, plus grandes sont les chances de rémission et de guérison. Ne l'oublions pas et parlons-en autour de nous.

Pour terminer ce petit mot, je vous invite à noter sur vos agendas la date de la prochaine **cérémonie des vœux** :

samedi 11 janvier 2025

dès 19h00 à la salle des fêtes.

A l'issue, un moment convivial sera proposé

Didier BARDET
Votre maire



REPAS DE FIN D'ANNEE

Le repas de fin d'année aura lieu le dimanche 24 novembre 2024. L'animation musicale multi instruments (orgue, accordéon ...) permettra à chacun d'esquisser quelques pas de danse.

Vous avez jusqu'au 8 novembre pour vous y inscrire. Ne tardez plus. La commune participe à hauteur de 50% pour les habitants de Daours, soit 20€, et c'est gratuit pour les habitants de plus de 67 ans.

Tous renseignements auprès de la mairie 03 22 48 37 30

Brèves

⇒ Mise en sens unique de la rue Haute

Des problèmes de sécurité de circulation ont été constatés rue Haute. En effet, pour éviter le feu rouge, nombre d'automobilistes ont pris la fâcheuse habitude de s'engouffrer dans cette rue à des vitesses bien souvent excessives. Aussi, et à la demande des riverains, le maire va prendre un arrêté pour modifier le sens de circulation. Il sera ainsi interdit d'emprunter cette rue en venant de la route de Pont Noyelles, la rue Haute ne pourra être empruntée que dans le sens route d'Amiens vers route de Pont-Noyelles.

⇒ Tri des déchets : 28% d'erreur dans les poubelles jaunes

Le 17 mai, un échantillonnage des déchets recyclables a été prélevé pour analyse. Le résultat laisse apparaître un taux de refus de 28%. On retrouve pêle-mêle du verre, des jouets, des plastiques non recyclables (CD) ... Et si nous étions plus rigoureux dans le tri des déchets ? Il est nécessaire que chacun fasse un effort et contribue ainsi à la bonne gestion de nos déchets pour limiter les augmentations de la taxe des ordures ménagères.

Enfin, il n'est pas rare que certains se délestent de leurs déchets en les laissant sur la voie publique espérant ainsi que de bonnes pâtes se chargeront de les emmener en déchetterie.

⇒ 1000 ans de la Croix de l'Indict



C'est sous un beau soleil que la fête du millénaire de la Croix de l'Indict située sur l'axe de la RD1 Daours-Amiens a eu lieu le dimanche 15 septembre dernier.

Jeux d'antan, concert musical, bénédiction de la Croix, représentation théâtrale... ont égayé cette journée.

Tout était réuni pour une manifestation réussie mais



force est de constater que le nombre de visiteurs n'a pas été à la hauteur des attentes. Vraiment dommage car on n'est pas sûr de pouvoir assister au prochain « 1000 ans »



⇒ Champion pour le Pays de Somme

Avec 2 victoires consécutives en 2022 et 2023, l'équipe de Daours, détentrice de la coupe départementale du jeu « Champions pour le Pays de Somme » ne pouvait défendre sa couronne. En effet, le règlement du jeu ne leur permettait pas de rejouer ce samedi 28 septembre dernier.



DAOURS
Champions pour le pays de Somme :
un troisième titre consécutif ?

Qu'à cela ne tienne, lors de cette soirée, une nouvelle équipe s'est qualifiée !

La soirée placée sous le signe de la détente et de la convivialité s'est terminée par le traditionnel verre de cidre accompagné de tranches de brioche.

La remise des lots par 2 élus de la commune, n'était pas en reste. Sablés maison et personnalisés, confitures, pâté picard, revues historiques et autres goodies ont été offerts aux 7 joueurs présélectionnés montés sur la scène.

Trois nouveaux joueurs, Brigitte Danez, Marie Dal, Jean-Pierre Vignon et une suppléante, Annie Dubus se sont finalement sélectionnés pour former la nouvelle équipe de Daours pour l'année 2024.

Tous les quatre ont donc rendez-vous vendredi 8 novembre à 20h30 au centre multi culturel « le Zèbre » 7, Avenue de la République à Albert afin d'y disputer la demi-finale.

N'hésitez pas à faire le déplacement pour les encourager et passer une bonne soirée en famille ou entre amis !

L'entrée est gratuite et le pot de l'amitié vous sera offert.

⇒ Les feuilles tombent, les trottoirs doivent être nettoyés.



Ça revient tous les ans, à l'automne les arbres perdent leurs feuilles. Les trottoirs sont parfois remplis de ces feuilles qui, l'humidité aidant, présentent un danger pour la sécurité des piétons (glissades). Chaque habitant est responsable de l'entretien des trottoirs devant sa propriété. Vous pourriez être mis en cause si quelqu'un venait à se blesser par l'absence d'entretien.

Réderie du 8 septembre 2024

Courrier Picard du 10/09/2024



DAOURS
La réderie attire toujours les chineurs
Malgré son nouveau format, la réderie, qui se cantonne désormais
à la rue de Pont-Neuilles et les rues adjacentes, est toujours
la bonne affaire

Malgré des annonces météo défavorables, la réderie s'est déroulée sans une goutte de pluie. Ce n'est qu'en toute fin de journée qu'une pluie fine a commencé à tomber.

Cette réderie, organisée par la Commune, a rassemblé plus de 200 exposants. 270 inscriptions avaient été prises mais les annonces météorologiques de la veille avaient dû en refroidir certains.

Comme à l'accoutumée, ce sont des associations locales qui ont assuré les buvettes et la restauration.

Merci à tous ceux qui ont permis la bonne organisation de cette manifestation et notamment aux bénévoles qui avaient répondu à notre appel car sans eux pas de réderie ...

Démolition des maisons (2 et 4 rue des Près)

Après l'incendie survenu en février 2023, un arrêté de péril avait dû être pris suite à une expertise diligentée par le Tribunal administratif d'Amiens. La deuxième maison, impactée par cet incendie, a subi des dégâts trop importants pour envisager des réparations. En conséquence, les deux maisons ont été rasées fin septembre.

C'est avec un peu de nostalgie que les plus anciens ont pu assister à ces démolitions de maisons plus que centenaires.



Médaille du travail pour Valérie FONGUEUSE, employée communale



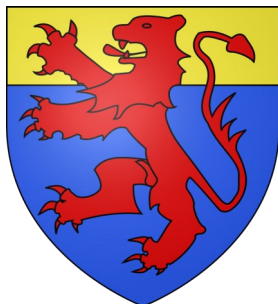
C'est en présence de ses collègues et de quelques élus que le maire a remis à Valérie la médaille d'argent du travail pour ses 20 ans de service passés au sein de la commune.

Recrutée en janvier 1996, Valérie a essentiellement travaillé à l'entretien des locaux communaux mais également auprès des enfants de l'école (cantine, garderie).

Son mari Jackie et sa maman étaient conviés à cette petite réception et nul doute que cette remise de médaille leur a fait chaud au cœur.

La médaille du travail n'est certes pas une fin en soi mais c'est la reconnaissance d'une vie professionnelle déjà bien engagée. Un bouquet de fleurs, un colis gourmand ainsi qu'un diplôme lui ont été remis à cette occasion.

Un peu d'histoire (extrait du site armorialdefrance.fr)



Ce blason est attribué à la famille De Daours, famille de chevaliers illustres, connue dès le XI^e siècle.

En 1214, Robert de Daours prend part à la bataille de Bouvines. Un sceau de Buridan (ou Baudouin) de Daours, conservé aux Archives de la Somme, daté de 1295, montre un lion et un lambel à cinq pans. Au XIV^e siècle, la famille De Daours s'éteint localement et la seigneurie-châtellenie passe aux Châtillon, puis aux La Trémouille en 1390.

L'armorial du général Rietstap attribue à cette famille, connue aussi sous le nom de Dour, Dours ou Durs, un blason "d'azur au chef d'or, au lion de gueules brochant". Ce blason est identique en tous points à celui qui est attribué à la famille De Querrieu, autre famille picarde anciennement connue.

C'est ce blason-là que reprend la commune de Daours sur ses documents officiels



Sceau de Buridan

US Daours - Vecquemont - Bussy - Aubigny

HISTORIQUE !



La joie des joueurs à la fin du match

COUPE DE FRANCE

Ce dimanche 13 octobre et devant plus de 700 spectateurs, l'équipe locale de Daours a réussi pour la première fois de son histoire à se hisser au 6ème tour de la Coupe de France après sa belle victoire sur l'équipe de Pas-en-Artois (2-0).

C'est Monsieur Jacques DARRAS, plus ancien licencié et supporter de l'USDVBA qui a donné le coup d'envoi symbolique.

Tous souhaitent tirer un «gros» adversaire pour le prochain tour qui aura lieu ce dimanche 27 octobre devant un public qui, à n'en pas douter, sera encore plus nombreux.



Association des parents d'élèves ABC Daours



Cette année, l'Association des Parents d'Elèves ABC Daours a pris le relais des Troubadaours pour organiser le repas et le bal du 13 juillet. Ce sont 138 convives (dont 15 enfants) qui ont pu profiter de cette soirée.

Le succès était au rendez-vous avec un plat copieux servi par le traiteur "La broche Carlu" et des produits extra frais (salade, fromage puis dessert), une ambiance sur la piste embarquée par le DJ "Sono Star Flash" et des convives motivés.

L'association a pu également compter sur l'aide de quelques élus de la commune et du président des Troubadaours pour mener à bien cette soirée.

Le bouquet intermédiaire de la soirée (feu d'artifice organisé par la commune de Daours et financé en partenariat avec la commune de Vecquemont) tiré à l'arrière de la salle polyvalente a pu se dérouler en toute sécurité et avec une météo clémente.

Ce samedi 12 octobre lors de l'assemblée générale. Madame BIDART Virginie a succédé à Madame Mélanie FLEURIET à la présidence de l'association. Une quinzaine de membres constitue les forces vives de cette tonique association.

Du côté des TROUBADAOURS

Samedi 7 juillet, a eu lieu la **fête des TROUBADAOURS** organisée par l'association et encadrée par les bénévoles !

Ce fut une chouette journée avec une petite nouveauté : la restauration !

Grands et petits ont pu profiter des différents jeux gratuits mis à leur disposition.



Et la fête s'est terminée avec 2 groupes musicaux qui ont mis une ambiance rock!

Pour terminer ce mois de juillet, une **sortie vélo** était organisée le samedi 27.

Pour une première ce fut une belle réussite!

Au programme : Départ de Daours, arrivée à Sailly Laurette pour le pique-nique, sur le retour arrêt à Aubigny pour quelques parties de pétanque et tout cela sous le soleil.

Dès ce mois d'octobre, une **soirée année 80** s'est déroulée à la salle des fêtes. Un immense succès pour cette soirée Les participants ont joué le jeu et sont venus costumés.



Le repas a bien été apprécié et l'ambiance était vraiment au top ! Cette soirée fut une belle réussite.

INTRA-MUROS : L'info en continu

Vous souhaitez être informé sur les manifestations organisées dans notre commune ? Connectez-vous à l'application Intramuros sur votre téléphone. Si vous ne savez pas comment l'installer, rapprochez-vous du secrétariat de mairie

